

Discours de Corinne Rufet

Fabriques de culture

28 Septembre 2012-09

Monsieur le président, Monsieur le Vice président, chers collègues,

Nous voici arrivés au vote d'un dossier dont beaucoup d'entre vous savent qu'il me tient très à cœur. Après plusieurs années de réflexion d'abord, de concertation ensuite, nous sommes sur le point de voter la création d'un nouveau dispositif, inscrit dans le contrat de mandature entre le parti socialiste et les écologistes qui fera je le crois date dans les politiques culturelles régionales. Encore une fois, ici, la gauche et les écologistes respectent leurs engagements auprès des franciliens.

Mais tout d'abord je souhaiterais remercier les personnes sans qui cette délibération n'aurait pas pu vous être présentée ici. En premier lieu le Vice président Julien Dray, qui m'a fait l'honneur de me confier la mission de concertation avec les acteurs concernés au nom de la région. Je le remercie de sa confiance, de sa franchise et de sa capacité à participer avec moi à des débats parfois très vivants, dans un univers culturel qui n'était pas forcément celui qu'il connaissait le mieux, ni celui qui lui était le plus instinctivement favorable ☺.

Je veux remercier aussi ses collaborateurs, et particulièrement Nathalie Fortis. Rachel Khan bien sur, conseillère du Président.

Je veux dire un mot particulier pour Jérôme Impelizzieri et Philippe Camo, Vice président et secrétaire de la Commission Culture, pour leur implication sans faille, leur participation a un nombre incalculable de réunions, qui ont supportés mes flots de sms, de mails et de coups de fils, d'engueulades et de rabibochage.

C'est également en tant que Présidente de la Commission culture que je souhaite saluer l'implication de la direction de la culture de la région, Françoise Patrigeon bien sur, mais également Elisabeth, Véronique, Emmanuelle, Sébastien, Xavier, Arlette et avec une « spéciale dédicace » à Frédéric Hocquard et Françoise Billot, directeur d'Arcadi, qui m'a fait l'amitié de répondre à mes questions et interrogation.

Enfin, je voulais saluer le travail du réseau Actes-if, qui a réalisé au cours de cette concertation non seulement un cahier d'acteur fort complet pour décrire les enjeux des structures qu'il représente, mais également qui a organisé aussi en son nom propre des débats pour relayer nos réflexions, souvent communes, parfois contradictoires. Vous l'aurez compris, la méthode même d'élaboration de ce dispositif est innovante.

L'originalité de ce rapport, c'est de reconnaître l'existence de lieux, d'espaces qui, nés de l'initiative citoyenne, d'association d'artistes, de collectifs pluriels, sont devenus par leur implication sur leur territoire, par le service qu'ils rendent au quotidien, des lieux de création d'utilité publique.

Nous parlons donc bien ici du tiers secteur de la culture, celui qui s'inscrit dans le mouvement associatif, coopératif. Celui aussi qui s'inscrit dans les interstices du territoire, d'abord modestement, puis qui par son travail, son action de production artistique dans la durée et son ouverture vers son territoire d'implantation et le public qui y vit, devient incontournable, indispensable à la vitalité culturelle locale.

Et c'est là un enjeu majeur pour la région Ile de France. Dans la métropole, dense, ces lieux s'attachent à donner du temps à l'expérimentation artistique, à l'éducation populaire, à l'ouverture vers des cultures moins savantes, et aux échanges entre les diversités culturelles locales. Ces espaces travaillent la plupart du temps en lien étroit avec les institutions culturelles locales, parce qu'ils constituent le terreau artistique nécessaire aux CDN, scènes nationales, centre d'art contemporain, qui jalonnent notre territoire. Dans les départements de grandes couronnes, ces lieux ont inventé une manière différente d'agir sur leur territoire, élaborant de nouvelles stratégies pour toucher des publics éloignés de la culture, et du lien social tout court.

Le dispositif, qui vise à soutenir ces lieux aussi bien sur leur fonctionnement global, que dans leurs besoins ponctuels de rénovation, de mise aux normes des espaces de travail et d'acquisition d'équipements lourds, permettra de rendre plus sereines des structures qui jusqu'à présents travaillaient dans des conditions souvent précaires, avec des équipes réduites et peu valorisées. C'est la raison de l'inscription d'une aide dans la durée, par une convention triennale.

Le rapport qui vous est proposé ici est le résultat d'un consensus de la majorité. Vous entendrez plus loin dans l'examen des articles que les écologistes, avec les fronts de gauche, souhaitent proposer des améliorations a celui-ci, notamment pour permettre à ces structures de candidater à des aides ponctuelles exceptionnelles pendant la durée de la convention, au cas ou une actualité artistique surviendrait qui n'aurait pas pu être prévue. Par ailleurs, nous souhaitons voir mis en cohérence les bénéficiaires de l'aide en fonctionnement avec l'exposé des motifs.

Je terminerais en disant que ce dispositif ne pourra s'épanouir qu'avec un budget à la hauteur des enjeux. La crise structurelle que nous traversons doit nous encourager à changer radicalement nos priorités pour transformer durablement notre économie et notre société. Ces nouveaux modèles économiques que sont les fabriques de Culture sont un exemple d'évolution de l'économie culturelle

qui peut participer a cette transformation de notre société. Encourageons les a leur juste valeur et faisons de la région ile de France une terre d' experimentation de nouveaux modèles, y compris dans la culture.

Monsieur le Président, cher collegues, nous voterons ce rapport, avec conviction.